Académie de Grenoble Commune de Varacieux Ecole primaire publique Le Village 38 470 VARACIEUX

Tél: 04 76 64 25 36

Présents: Mme JUNG (directrice), Mme SAINZ, Mme VITET-COVAS, Mme SCHNEIDER (enseignantes), Mme MARGAILLAN (adjointe aux affaires scolaires), Mme MOTTUEL (ATSEM), Mme CHAMPON Aldina, Mme CHAMPON Laurie (employées communales),

Mme SIMIEN-BARON (employée communale). Parents délégués titulaires:

Mme JUVIN, Mme JOUVE, Mme GARCIN, M.WEGRZYNOWSKI.

Excusés: M.BERTHIER, Inspecteur de circonscription, M.CHEVALLIER (Maire), Mme BONHOURE Fantine (enseignante du lundi).

Secrétaire de séance : Mme JUNG Nathalie, directrice.

COMPTE -RENDU du Conseil d'école 1 du 07/11/2024

1) Rôle des DDEN (délégués départementaux de l'Education nationale)

Les délégués, bénévoles, assistent au Conseil. Ils contrôlent les locaux, le mobilier scolaire, la cour de récréation...La visite annuelle aura lieu début Janvier. Ils s'assurent des bonnes conditions de vie de l'élève et vérifient si la sécurité des élèves est assurée (jeux extérieurs, locaux). Ils s'intéressent également à la cantine et au transport.

2) Cantine garderie, transport:

- Cantine :

- Plus de Bio / local: une diététicienne établit les repas. Plus de Bio entraînerait une augmentation du prix du repas mais la demande est prise en compte. Les produits sont déjà locaux.
- Quantité par élève: la quantité est calculée en grammages pour chaque enfant.
- Organisation de la cantine: 1 seul service, appel à la sortie des classes / 11h40: les enfants montent au self jusqu'à 13h / récré de 13h à 13h20. La sieste est à 13h45.
- Pour les enfants non inscrits, les parents sont contactés pour venir les chercher. Les quantités sont calculées par enfant: il est donc difficile de rajouter des repas non prévus.
- <u>Garderie</u>: Bien respecter les horaires : 7h30 le matin et 18h30 le soir. La garderie ne peut pas commencer à 7h15 pour des questions d'organisation au niveau du personnel.

La garderie est de 1,20 euro. Pénalité de 10 euros par enfant en cas de retard.

Pour le reçu de frais de garde, utilisez les factures mensuelles délivrées sur BL enfance.

3) Sécurité:

- panneaux occultants ou murs autour de la cour pour qu'elle soit moins visible de l'extérieur (en lien avec le plan Vigipirate): la Mairie n'y est pas favorable. Pour ma part, je renouvelle ma demande car l'enceinte scolaire est beaucoup trop ouverte vers l'extérieur et n'assure pas la sécurité des élèves.
- Sortie au niveau du portail de la maternelle à sécuriser : barrière pour diriger les enfants le long du trottoir.
- Interdit de stationner à formaliser. En début d'année, le parking sera réaménagé.
- Le traitement des noyers à proximité d'une école pose-t-elle un problème ? (Bio). Le traitement se fait pendant les congés scolaires.
- Aménagement d'une voie cyclable ou piétons (dépend du département)?
- 4) <u>Vote du règlement intérieur</u>: Le règlement est voté à l'unanimité. Il sera collé dans le cahier de liaison. Il est à signer.

5) Résultats des élections des parents déléqués

Les parents délégués titulaires élus sont : Mme GARCIN Laëtitia, Mme JUVIN Adriane, M.WEGRZYNOWSKI Quentin, Mme JOUVE Laureen. En suppléants: M.LANGENBACH Marc, Mme COTTON Andréa, Mme MARCHAND Laure, Mme DAVID Emeline.

6) Bilan des évaluations CP-CE1-CE2-CM1-CM2 :

En CP : Le niveau est très hétérogène. De très grands écarts.

En CE1 : Français: 85,27% / Maths: 82,44 %

En CE2: Français: 72 % / Maths: 87 %

En CM1 : Français: 75,98% / Maths: 76%

En CM2: Français: 68,3% / Maths: 61%

Selon les résultats des aides appropriées sont mis en place : APC de 11h30-12h, maitre E, décloisonnement inter-classes, suivi extérieur (bilans). Les résultats sont donnés aux parents au cours d'un rendez-vous individuel.

7) Modalités d'évaluation et aides aux élèves :

• Un livret scolaire unique numérique (LSUN) suit votre enfant du CP à la Terminale. Il recense les progrès dans l'acquisition des fondamentaux de la scolarité obligatoire. Ce livret vous sera communiqué en Janvier et en Juin. En cycle 1, l'élève possède un carnet de suivi des apprentissages organisé en 5 domaines, rempli tout au long du cycle pour observer les progrès et les réussites de l'enfant de la PS à la GS. Rendus 2 fois par an. Une fiche de synthèse est complétée à la fin de chaque cycle (en fin de GS et en fin de CE2).

En cycles 2 et 3, un cahier / classeur d'évaluations est mis en place.

• Les évaluations repères nationales.

Besoins éducatifs particuliers des élèves :

- Le PAI (projet d'accueil individualisé) concerne les enfants atteints de maladies chroniques (asthme, allergies, intolérances alimentaires).
- Les PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) permettent de formaliser les actions prévues pour répondre aux difficultés ponctuelles que rencontre l'élève ou répondre à un comportement particulier.
- Le PPS (projet personnalisé de scolarisation). C'est la famille qui saisit la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) avec l'aide de l'enseignant référent.
- Le PAP (plan d'accompagnement personnalisé) permet aux élèves de bénéficier d'aménagements et d'adaptations de nature pédagogique.
- Le RASED (réseau d'aide) : composé d'une maitresse E qui peut observer les élèves dans la classe et les faire travailler 1 heure Les parents sont avertis.
- Certains élèves sont aussi pris en charge pendant les **APC** entre 11h30 et 12h ou ponctuellement de 8h à 8h20.
- La psychologue scolaire peut observer un enfant en classe. S'il y a une intervention individuelle une autorisation des parents est nécessaire.

8) <u>Harcèlement scolaire</u>:

Le Jeudi 7 Novembre 2024, <u>journée nationale « Non au harcèlement »</u>, tous les élèves, du CE2 à la terminale, ont été invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation anonyme pour faciliter la détection de situations de harcèlement. Un fascicule est remis aux parents pour les inciter à alerter. Le numéro mis à disposition pour signaler un harcèlement est le 3018.

Notre établissement scolaire est inscrit au programme pHARe.

9) Projets, sorties scolaires, SOU des écoles :

- Le thème de l'école : les quatre éléments.
- ♣ Visite aux objets d'Antan: des objets insolites (des GS aux CM2).
- ◆ Sortie au Diapason (08 octobre) dans le cadre de la formation Théâ: lecture théâtralisée "Fiesta" de Gwendoline SOUBLIN. Il y aura également 10 heures d'intervention par classe à l'école à partir du 06 Janvier. Les enseignants auront une formation de 6 heures le 13/11.
- Animation: Planète mômes à l'école (10 octobre 2024): thèmes Les océans (Mme SAINZ et Mme JUNG)/ le 18 Mars: les 5 sens, pour Mme VITET-COVAS et Mme SCHNEIDER.
- **↓** <u>Semaine du goût</u>, musée de la noix à Vinay (15 Octobre) pour les 4 classes. Thèmes: Les insectes (pollinisation, miel, exposition sur les insectes, crumble aux noix, germination).
- Mme VITET-COVAS: projet avec une autrice: Marie MIRGAINE. Travail sur 3 albums (PS aux CP) présentés sous forme de petits spectacles. Intervention de Pascale BRUN et Sandrine MARGAILLAN.
- Piscine du mardi 7 janvier au 11 février (11 séances) 2 séances le mardi et le vendredi. Les cours sont pris en charge par la Mairie et le transport par le Sou des Ecoles de la GS aux CE2. Nous avons besoin de parents pour accompagner avec ou sans agrément.
- Nous avons également postulé pour participer au <u>projet sport-santé</u> qui nous permettra d'accueillir des intervenants en Vélo (Roule à vélo en Mars) pour Mme SAINZ / course d'orientation / activités athlétiques. En lien avec la Communauté de commune.
- <u>♣ Passage permis piétons</u> par les gendarmes pour les CE1-CE2.
- <u>♣ Passage du permis Internet</u> début Décembre pour les CM1-CM2.
- ♣ Voyage scolaire Mme SAINZ et Mme JUNG : le 14,15 et 16 Mai 2025 Puy de Dôme et Futuroscope sur 3 jours. Réunion aura lieu le Vendredi 20 Décembre 2024 à 19h.
- SOU des écoles: Vente sapins-agrumes, visite du père Noël à 10 heures avec 1 cadeau par enfant, spectacle de Noël, Haloween, marché aux fleurs en Mai, vide grenier, loto le 15/02, Kermesse, tombola fin Juin. Merci au SOU pour leur dynamisme!
- Sorties ski à Presles ?

10) Bilans financiers OCCE (école)

Non reçu.

11) Mairie:

- Vérifier les ordinateurs dans les classes du haut et dans le bureau de direction (impossible d'envoyer des mails....)

- Brancher l'écran du TBI de la classe de Mme JUNG.
- Déplacer les arbres dans la cour pour assurer une bonne surveillance.
- 7 toiles cirées 1m x 1,40m pour la classe de Coralie.
- Merci à la Mairie pour le carrelage et l'écran de Mme SAINZ.

Le Conseil municipal des enfants (5 membres) sera présent à la cérémonie du 11 Novembre à 11 heures pour lire un texte sur la paix.

Prochain conseil le Jeudi 20 Février 2025, 18h30-20h30.

Merci à tous!

La secrétaire de séance et présidente du conseil, Madame JUNG